Lois 31725 p.1

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés

A.Gt 25-01-2007

M.B. 20-03-2007

Modifications:

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 19-09-2013

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

A.Gt 24-09-2015 - M.B. 21-10-2015

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 78 § 1er;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête:

Modifié par A.Gt 08-10-2013 ; A.Gt. 24-09-2015

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Marie-Laurence VANDERSCHRICK	Mme Catherine LANGENSCHEID
Mme Sandrine ANDRE	M. Michel NOIRHOMME
Mme Anne HERMANT	M. Christian DELORY
Mme Laurence CHANTRAINE [remplacé par	Mme Delphine THERMOL
A.Gt 24-09-2015]	
M. Maurice STASSEN	M. Dany SMEETS
M. Guy BOUDRENGHIEN	M. Paul SIMONS
M. Benjamin BOCQUET	Mme Bénédicte BEAUDUIN
M. Stéphane VANOIRBECK	M. Paul MAURISSEN
Mme Sophie DE KUYSSCHE	



Lois 31725

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Marc WILLAME	M. Marc MANSIS
Mme Anne-Françoise VANGANSBERGT	M. Clément BAUDUIN
M. Jean-Paul HITTELET	M. André BRULL
Mme Françoise HERREGOTS	M. Cédric PACOLET
Mme Fabienne MOTTE	Mme Sylvia BARONE
Mme Marie HUNT	M. Fabrice PINNA
Mme Anne-Françoise SCHOEFS	Mme Véronique PARACHE
Mme Laurence MAHIEUX	M. Bernard DETIMMERMAN
M. Bernard DE COMMER	M. Fabrice ALTES

Modifié par A.Gt 05-09-2013

Article 2. - Mme Annabelle PETIT, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente de la Commission de réaffectation.

Mme Odette Michot, directrice générale adjointe, f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS

